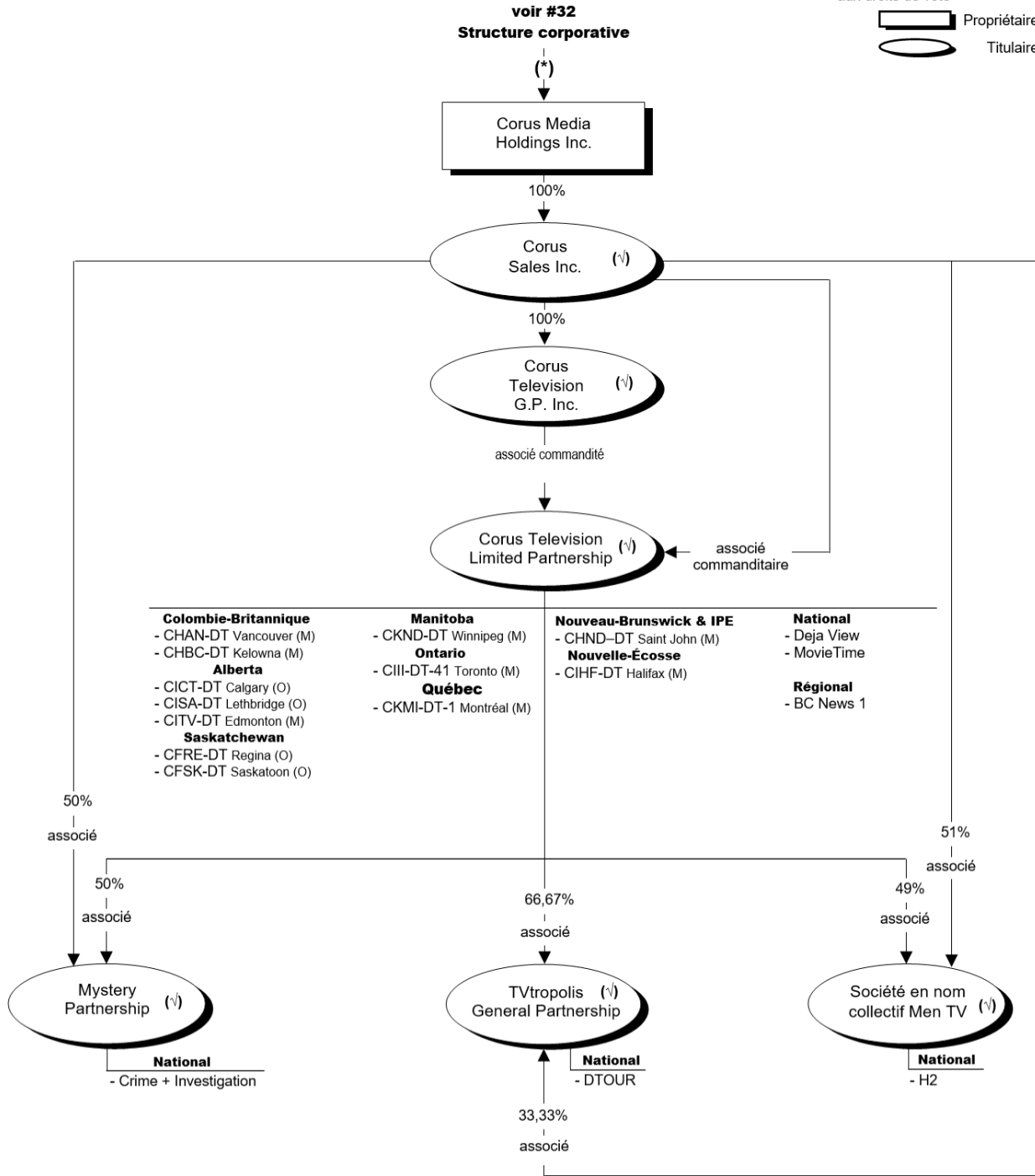


# CORUS

## TV & Services facultatifs

Les pourcentages font référence aux droits de vote



(M) Station émettrice avec réémetteur(s)  
(O) Station émettrice sans réémetteur

(\*) Contrôlée par JR Shaw

(v) Les licences des entreprises sous une société de personnes sont émises à tous les associés faisant affaires conformément à l'entente de société de personnes intervenue

#32h

## MISE À JOUR

**Mise à jour** – 2016-01-22 – modifications mineures.

**CRTC 2016-110** – a approuvé *une réorganisation intrasociété à étapes multiples ayant pour but de transférer à Corus Entertainment Inc. ou à l'une de ses filiales, toutes les actions détenues par Shaw Communications Inc. (Shaw) dans Shaw Media Inc.*

**Note** : *La transaction a été complétée et elle a été reflétée..*

**CRTC 2016-140** – a révoqué la licence de radiodiffusion émise à Shaw Television Limited Partnership pour le service de Catégorie 2 spécialisé Global Reality TV (anciennement Reality TV).

**CRTC 2016-142** – a révoqué la licence de radiodiffusion émise à Fox Sports World Canada Partnership pour le service de Catégorie B spécialisé Fox Sports World Canada.

**Dissolution** – 2016-04-01 – de 1507441 Alberta Ltd.

**Mise à jour** – 2017-04-04 – le 1<sup>er</sup> septembre 2016, Shaw Media Inc. a changé de nom à Corus Media Holdings Inc., Shaw Media Global Inc. a changé de nom à Corus Media Global Inc., Shaw Television G.P. Inc. a changé de nom à Corus Television G.P. Inc. et Shaw Television Limited Partnership a changé de nom à Corus Television Limited Partnership.

**Mise à jour** – 2017-09-18 – description de divers services.

**Fusion** – 2018-03-01 – de Corus Media Global Inc. et Corus Sales Inc. pour continuer sous Corus Sales Inc.

**CRTC 2019-209** – a approuvé la suppression de divers émetteurs de rediffusion pour diverses stations de télévision en direct de Corus.

## VOIR ÉGALEMENT

SHAW – 32 et 32A

CORUS – 32B, 32C, 32D et 32I

## AVIS

Les organigrammes de propriété du CRTC reflètent les transactions approuvées par le Conseil et sont établis en fonction des renseignements fournis par les titulaires. Le CRTC n'assume aucune responsabilité quant à l'écart entre ses données et celles provenant d'autres sources d'information, ou pour toute autre erreur ou omission qu'elles pourraient contenir.

## ANNEXE

Notes:

Les pourcentages sur cet organigramme font référence aux droits de vote seulement.

L'identification (M) à la suite de l'indicatif d'appel et localité d'une radio ou télévision identifiée ci-après, indique une station émettrice avec réémetteur(s)

L'identification (O) à la suite de l'indicatif d'appel et localité d'une radio ou télévision identifiée ci-après, indique une station émettrice sans réémetteur

### PROPRIÉTÉ

Voir l'organigramme 32C pour la propriété de Corus Entertainment Inc.

Corus Media Inc. détient 100 % de Corus Sales Inc., qui à son tour détient 100 % de Corus Television G.P. Inc., l'associé commandité dans Corus Television Limited Partnership. Corus Sales Inc. est l'associé commanditaire détenant 100% des unités dans Corus Television Limited Partnership.

Corus Television Limited Partnership est l'associé détenant 50 % des unités dans Mystery Partnership. Corus Sales Inc. est l'autre associé détenant 50 % des unités dans Mystery Partnership.

Corus Television Limited Partnership est l'associé détenant 66,67 % des unités dans TVtropolis General Partnership. Corus Sales Inc. est l'autre associé détenant 33,33 % des unités dans TVtropolis General Partnership.

Corus Television Limited Partnership est l'associé détenant 49 % des unités dans Société en nom collectif Men TV. Corus Sales Inc. est l'autre associé détenant 51 % des unités dans Société en nom collectif Men TV.

Les licences d'entreprises sous une société de personnes sont émises à tous les associés faisant affaires conformément à l'entente de société de personnes intervenue. Les titulaires et licences sont énumérées ci-après.

### TITULAIRES

#### Corus Television Limited Partnership

Corus Television G.P. Inc. (l'associé commandité) et Corus Sales Inc. (l'associé commanditaire), faisant affaires sous le nom de Corus Television Limited Partnership, sont titulaires des entreprises de programmation de télévision et services facultatifs suivants:

#### Colombie-Britannique

- CHAN-DT Vancouver (M)
- CHBC-DT Kelowna (M)

#### Alberta

- CICT-DT Calgary (O)
- CISA-DT Lethbridge (O)
- CITV-DT Edmonton (M)

#### Saskatchewan

- CFRE-DT Regina (O)
- CFSK-DT Saskatoon (O)

#### Manitoba

- CKND-DT Winnipeg (M)

#### Ontario

- CIII-DT-41 Toronto (M)

#### Québec

- CKMI-DT-1 Montréal (M)

#### Nouveau-Brunswick et ÎPE

- CHNB-DT Saint John (M)

#### Nouvelle-Écosse

- CIHF-DT Halifax (M)

#32h

**National**

- Deja View
- MovieTime

**Régional**

- BC News 1

**Mystery Partnership:**

Corus Television G.P. Inc. (l'associé commandité) et Corus Sales Inc. (l'associé commanditaire), faisant affaires sous le nom de Corus Television Limited Partnership, et Corus Sales Inc., associés dans une société en nom collectif faisant affaires sous le nom de Mystery Partnership, sont titulaires du service facultatif suivant:

**National**

- Crime + Investigation

**TVtropolis General Partnership:**

Corus Television G.P. Inc. (l'associé commandité) et Corus Sales Inc. (l'associé commanditaire), faisant affaires sous le nom de Corus Television Limited Partnership, et Corus Sales Inc., associés dans une société en nom collectif faisant affaires sous le nom TVtropolis General Partnership, sont titulaires du service facultatif suivant:

**National**

- DTOUR

**Société en nom collectif Men TV**

Corus Television G.P. Inc. (l'associé commandité) et Corus Sales Inc. (l'associé commanditaire), faisant affaires sous le nom de Corus Television Limited Partnership, et Corus Sales Inc., associés dans une société en nom collectif faisant affaires sous le nom de Société en nom collectif Men TV, sont titulaires du service facultatif suivant:

**National**

- H2